

DÉPARTEMENT
DU
PUY-DE-DOME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT
du
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers en
exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents : **31**

Procurations : **2**

Nombre de conseillers
absents : **0**

OBJET :
**Élection d'un adjoint
suite à démission**

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 14 avril à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 9 avril 2026 s'est réuni en salle du Conseil à la Mairie de
THIERS, sous la présidence de Francis ROUX, Maire ;

Étaient présents :

Francis ROUX, Maire ;
Bernard DUNIAT, Anne LE BRAS, Louis-Emmanuel BODINAT, Claire
LOPEZ, Jean-François AUROY, Karine LEGRAND, Siome SEKHARI,
Palmyre SANNAJUST, Christophe CAPRON, Martine BERMUDEZ, Duran
YILMAZ, Laetitia BERNARD, Henri-Louis FAYET, Delphine BOUYASSE,
Roger MORAND, Clothilde JOURDAIN, Mehmet Ali YILMAZ, Patricia
MUSLER, Vincent PIEDGRAND, Serap ALP, Christophe SAUZEDDE,
Cécile MINCHIN, Bruno BARGES, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Isabelle
LAVEST, Gérard BLOC, Hanife OZKAN, Eddy DUPORT, Sandrine DUCOS,
Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Cristelle DALBOS à Delphine BOUYASSE,
Lawrence JULLIEN DE POMMEROL à Anne LE BRAS,

Secrétaire de séance :

Louis-Emmanuel BODINAT



ÉLECTION D'UN ADJOINT SUITE À DÉMISSION

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-7 et L.2122-7-1 ;
- **Vu** la délibération n°260328-3 du 28/03/2026 relative à l'élection des adjoints au Maire fixant leur nombre à huit ;
- **Vu** la délibération n°260328-3 du 28/03/2026 relative à l'élection des adjoints ;
- **Vu** l'arrêté municipal n°2026-204 du 08/04/2026 portant délégations de fonction du Maire accordées aux adjoints et aux membres du Conseil Municipal ;
- **Vu** le courrier en date du 06/04/2026 d'Abdelouahab BOUYOUCHEF, 5^e adjoint au Maire, présentant sa démission de ses mandats d'adjoint au Maire de THIERS et de Conseiller Municipal de cette même Commune ;
- **Vu** le courrier de Madame la Sous-préfète de THIERS, conformément à l'article L.2122-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) acceptant, le 07/04/2026, la démission présentée par Abdelouahab BOUYOUCHEF ;
- **Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de remplacer Abdelouahab BOUYOUCHEF par l'élection d'un nouvel adjoint au Maire ;
- **Considérant** que lorsqu'un poste d'adjoint au Maire est vacant, le Conseil Municipal peut décider que le nouvel adjoint occupera, dans l'ordre du tableau, le même rang que l'élu démissionnaire ;
- **Considérant** que le nouvel adjoint à désigner doit être choisi parmi les conseillers de même sexe que celui auquel il est appelé à succéder ;
- **Considérant** qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu selon les règles prévues à l'article L.2122-7, au scrutin uninominal secret et à la majorité absolue ;
- **Considérant** que l'élection des adjoints intervient par scrutins successifs, individuels et secrets dans les mêmes conditions que pour celle du Maire (art. L.2122-4, L.2122-7 et L.2122-7-2, du Code général des collectivités territoriales) ;
- **Considérant** que Louis-Emmanuel BODINAT a été désigné en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales) ;
- **Considérant** que le scrutin est placé sous le contrôle de deux assesseurs, Louis-Emmanuel BODINAT et Farida LAID ;

Après appel à candidature,

Est candidat :

- Jean-François AUROY ;

Il est procédé au déroulement du vote à scrutin secret ;

Après dépouillement, les résultats du scrutin sont les suivants :

- Nombre de votants : 33
- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 33
- Nombre de bulletins blancs : 6
- Nombre de bulletins nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 27
- Majorité absolue : 14

Jean-François AUROY ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 5^{ème} adjoint au Maire.

C.M. 14.04.2006

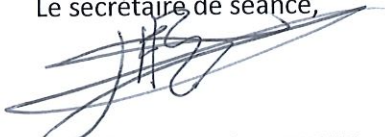
- N°1 -

Le nouvel ordre des adjoints est le suivant :

1. Bernard DUNIAT ;
2. Lawrence JULLIEN DE POMMEROL ;
3. Louis-Emmanuel BODINAT ;
4. Anne LE BRAS ;
5. Jean-François AUROY ;
6. Claire LOPEZ ;
7. Siome SEKHARI ;
8. Karine LEGRAND ;



Le tableau du Conseil Municipal est modifié en conséquence.

Le secrétaire de séance,



Louis-Emmanuel BODINAT

Le Maire,



Francis ROUX

Envoyé en préfecture le 21/04/2026

Reçu en préfecture le 21/04/2026

Publié le 21/04/2026



ID : 063-216304303-20260414-260414_1-DE